



Procédure « Inscriptions Administratives C2i2e »



Nice, le 13 octobre 2011

Début des inscriptions : 19 octobre 2011 **Fin des inscriptions : 28 octobre 2011**

Début des cours : 5 novembre (Une information précise vous sera transmise sous peu par le responsable de la formation).

A compter de la session 2012, la certification C2i2e est exigée de la plupart des lauréats des concours aux métiers de l'enseignement pour la nomination en qualité de fonctionnaire stagiaire.

Inscrit en master enseignement pour l'année en cours

L'étudiant inscrit en master Enseignement bénéficie d'une formation aux usages pédagogiques des technologies numériques communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier. Cette formation est prévue dans son cursus de master et est répartie entre le M1 et le M2.

L'inscription à la certification C2i2e n'est pas automatique.

L'étudiant en formation initiale doit donc obligatoirement en faire la demande à chaque rentrée universitaire de son cursus master « Enseignement » auprès du service scolarité de sa composante ou de son centre de rattachement (étudiants IUFM).

Non inscrit en master enseignement pour l'année en cours

Pour les étudiants en formation initiale **pré-inscrits à la préparation C2i2e** :

Publics concernés :

1. Candidats ayant terminé un des masters « métiers de l'enseignement et de la formation » qui n'auraient pas validé l'ensemble des compétences au cours de leur formation.
2. Candidats libres qui souhaitent se présenter aux concours de recrutement de personnels de l'enseignement qui devront, dès la session 2012, justifier du C2i2e ou d'un diplôme équivalent.
3. Toute personne, justifiant d'un diplôme de niveau bac+5, désireuse d'obtenir cette certification pour des raisons professionnelles (promotion d'emploi dans les écoles françaises à l'étranger,...).



**Secrétariat Préparation C2i2e
Scolarité IUFM Siège G.V.**

Secrétariat pédagogique C2i2e : Karine Turini – Karine.Turini@unice.fr



Procédure « Inscriptions Administratives C2i2e »



Vous allez recevoir à l'adresse mail que vous nous avez communiqué lors de votre pré inscription une confirmation de votre admission.

A partir de la réception de cette admission, vous devrez récupérer un dossier d'inscription administrative auprès du service scolarité de l'un des centres IUFM.

Ce dossier devra ensuite être retourner dûment complété au même service, accompagné d'une copie de votre inscription à un concours des métiers de l'enseignement et du règlement. (Seul un paiement par chèque est possible – Le paiement en 3 fois n'est pas possible pour les formation hors diplômes nationaux).

Une carte d'étudiant papier vous sera remise une fois votre règlement enregistré.

Pour les étudiants en formation continue s'adresser à ASURE Formation.

Vous relevez du régime de FORMATION CONTINUE

- si vous êtes salarié,
- si vous êtes salarié en congé individuel de formation,
- si vous avez interrompu vos études depuis plus de 2 ans,
- si vous êtes en recherche d'emploi,
- si vous n'avez pas interrompu vos études mais que vous travaillez à plein temps.



**Secrétariat Préparation C2i2e
Scolarité IUFM Siège G.V.**

Secrétariat pédagogique C2i2e : Karine Turini – Karine.Turini@unice.fr